

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-21

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

L'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget 2007, a souhaité réaffirmer sa volonté de promouvoir l'action culturelle en milieu scolaire.

Après avis de la Commission Education, Sport et Culture, réunie le 14 novembre 2007, je vous propose d'examiner les aides aux projets présentés ci-dessous :

I – ACTIONS EDUCATIVES, CULTURELLES, SPORTIVES :

Dans le cadre de l'action culturelle en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2007, a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **34 455 €** pour les actions éducatives, culturelles, sportives.

Je vous propose d'examiner les projets suivants :

Demandeur	Projet	Subvention proposée
1 – Collège Despeyrous à Beaumont de Lomagne	Projet d'éducation à l'environnement	500 €
2 – Collège Jean Rostand à Valence d'Agen	Projet environnement : nettoyage des bords de la Garonne	280 €
3 -Association Confluences	18 ^{ème} édition de « plaisir de lire » : animations littéraires en 2008 dans 4 collèges	7 000 €
4 – Association Jeunesse au Plein Air	Réalisation d'une classe de découverte à Porté-Puymorens pour les futurs professeurs d'école du 13 au 15 juin 2007	1 000 €
TOTAL.....		8 780 €

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aide ayant reçu l'agrément de la Commission Education, Sport et Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'Article 65744, sous-fonction 311 :

- Autorisation d'engagement.....**34 455 €**
- Dépenses déjà engagées.....**23 875 €**
- Engagement à la présente commission.....**8 780 €**
- Reliquat.....**1 800 €**

II - PRIX DIVERS

Dans le cadre des divers concours organisés en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale a ratifié un crédit de **5 300 €** pour l'attribution de prix.

Je vous propose d'examiner les aides aux projets suivants :

Demandeur	Projet	Subvention proposée
1 – Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP 82)	Prix du livre collèges 82 (achat rentrée scolaire 2007)	1 500 €
TOTAL..... 1 500 €		

Dans la mesure où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire serait la suivante :

- Autorisation d'engagement..... **5 300 €**
- Dépenses déjà engagées.....**3 085 €**
- Engagement à la présente Commission.....**1 500 €**
- Reliquat..... **715 €**

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides aux projets ci-dessus présentés, sachant que les dépenses afférentes seront imputées à l'Article 6713, sous-fonction 311.

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 décembre 2007

CP 07/12-21

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission éducation, sport et culture réunie le 14 novembre 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes :

Actions éducatives, culturelles, sportives :

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1 – Collège Despeyrous à Beaumont de Lomagne	Projet d'éducation à l'environnement	500 €
2 – Collège Jean Rostand à Valence d'Agen	Projet environnement : nettoyage des bords de la Garonne	280 €
3 -Association Confluences	18 ^{ème} édition de « plaisir de lire » : animations littéraires en 2008 dans 4 collèges	7 000 €

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
4 – Association Jeunesse au Plein Air	Réalisation d'une classe de découverte à Porté-Puymorens pour les futurs professeurs d'école du 13 au 15 juin 2007	1 000 €
TOTAL.....		8 780 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental ;

Prix divers

Demandeur	Projet	Subvention attribuée
1 – Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP 82)	Prix du livre collèges 82 (achat rentrée scolaire 2007)	1 500 €
TOTAL.....		1 500 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 6713, sous-fonction 311 du budget départemental ;

Adopté à l'unanimité.

Le Président,